

FLASH - DISCOURS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Jean CASTEX – Premier ministre

Mercredi 15 juillet 2020

Le 3 juillet dernier, suite à la démission d'Édouard PHILIPPE, Jean CASTEX a été nommé Premier ministre. Hier, il a prononcé son discours de politique générale devant les députés. Il a ainsi pu exposer les grandes orientations de son programme ainsi que les principales réformes et mesures qu'il souhaite mettre en place.

Préservation de l'emploi et lutte contre le chômage

Pour Jean CASTEX, la lutte contre le chômage est la priorité absolue.

Tout d'abord, en apportant une attention toute particulière aux jeunes, il souhaite faciliter l'insertion professionnelle avec la création d'un plan jeunesse. L'État aidera notamment avec un dispositif exceptionnel de réduction des cotisations salariales, à hauteur de 4 000 € par an, pour les jeunes de moins de 25 ans et jusqu'à 1,6 Smic, dans toutes les entreprises, pour une durée d'au moins un an.

Ensuite, 1,5 milliard d'euros seront investis pour la formation et les régions seront invitées à amplifier leurs efforts : 200 000 places de formation seront créées pour les jeunes et demandeurs d'emplois et 100 000 places en service civique.

Le Gouvernement prévoit un aménagement de la réforme de l'assurance chômage.

Enfin, l'État va mobiliser 30 milliards d'euros en 2020 et 8 milliards en 2021 pour les dispositifs de chômage partiel et d'activité partielle longue durée afin de soutenir les entreprises.

Gagner la bataille pour le climat

En termes d'écologie, 20 milliards d'euros serviront à la rénovation thermique des bâtiments, à la réduction des émissions, au recyclage et au soutien des technologies vertes.

Jean CASTEX a affirmé croire « en la croissance écologique » mais pas en la « décroissance verte ».

En sus, il prévoit un plan vélo et une régularisation de la publicité visant à réduire l'incitation de la consommation des produits polluants.

La lutte contre l'artificialisation, la prime à la conversion, une structuration du marché de l'occasion et un moratoire pour l'installation des zones commerciales ont aussi été évoqués.

Économie et recherche publique

Jean CASTEX a dévoilé une enveloppe de 40 milliards d'euros pour la reconstruction de l'industrie, dans le cadre du plan de relance économique. Il souhaite limiter la dépendance de la France à ses partenaires extérieurs.

Le Gouvernement confirme que 25 milliards d'euros seront investis dans la recherche publique sur les 10 prochaines années.

Organisation des territoires

Le premier ministre a expliqué que l'enveloppe du plan de relance servirait à tous les secteurs et tous les territoires.

Il souhaite permettre et améliorer la décentralisation de l'organisation à travers un droit à la différenciation des territoires dans une loi organique.

En outre, le Gouvernement veut sauvegarder les petites lignes ferroviaires et permettre le déploiement du très haut débit.

Enfin, il déclare vouloir augmenter le nombre de postes de juge de proximité afin de permettre une réponse ferme aux minorités violentes et à la délinquance quotidienne.

Santé

Le Premier ministre a confirmé qu'un accord majoritaire, le **SEGUR de la santé**, permettrait une revalorisation des salaires du secteur hospitalier.

Il a aussi évoqué une prime d'engagement et la possibilité d'heures supplémentaires majorées.

De plus, 13 milliards d'euros serviront à la reprise de la dette hospitalière et 6 milliards d'euros seront investis dans le secteur hospitalier.

Enfin, un 5^{ème} risque sera ajouté aux risques de la sécurité sociale : celui de la dépendance.

Social

Jean CASTEX a confirmé la reprise des échanges avec les partenaires sociaux concernant la réforme des retraites vers un régime universel par points.

En outre, l'allocation de rentrée scolaire sera revalorisée dès la rentrée prochaine.

En sus, il a aussi annoncé des repas à un euro pour les étudiants boursiers dans les restaurants universitaires dès la rentrée prochaine.

Enfin, le Gouvernement a dévoilé un projet de loi contre le séparatisme.